

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

ARRÊTÉ du 09 DEC. 2020

Portant désignation des membres d'un jury

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment le titre II du livre VIII (nouveau) relatif au développement agricole, R 822-1;

Vu l'arrêté du 19 octobre 2006 modifié relatif à l'élaboration et à l'évaluation du programme national de développement agricole et rural, notamment l'article 6;

Arrête

Article 1 :

Sont désignées pour constituer le jury pour l'appel à projets d'innovation et de partenariat organisé au titre de l'année 2021, les personnalités dont les noms suivent :

- Vincent STEINMETZ, Président
- Anne BRUNET
- Carole BUY
- Jean-Michel CHARDIGNY
- Christophe DENOYELLE
- Cécile DÉTANG-DESSENDRE
- Laurent HAZARD

- Alain JOLY
- Pierre LABARTHE
- Françoise LAVARDE
- Catherine LEJOLIVET
- Alexis de MARGUERYE
- Mathilde PAUL
- Yves PAUTHENET
- Jean-Michel ROGER
- Grégoire THOMAS

Article 2 :

La Directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 :

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au bulletin officielle du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Paris, le **09 DEC. 2020**

Le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation

Pour le Ministre et par délégation

La Directrice générale de l'enseignement
et de la recherche



Isabelle CHMITELIN